

Attribution de temps

Depuis 1975, le gouvernement fédéral s'est engagé à limiter la croissance tendancielle des dépenses gouvernementales dans une proportion ne dépassant pas la croissance tendancielle du produit national brut. Cet engagement ne signifie pas pour autant que chaque année l'intervention gouvernementale doit être proportionnellement la même, et ce en dépit des cycles économiques. Pendant la phase descendante d'un cycle, il est réconfortant de pouvoir compter sur un plus grand soutien de l'État, alors que pendant la phase ascendante, celui-ci peut et doit se retirer graduellement au profit du secteur privé. C'est exactement ce que le gouvernement entend faire, et ce qui lui a permis d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés en matière de dépense.

Durant l'exercice financier 1975-1976, les dépenses totales gouvernementales représentaient 22.9 p. 100 du produit national brut; en 1980-1981, elles étaient tombées à 19.1 p. 100 du produit national brut. Au cours du présent exercice, à cause du ralentissement total de toutes les économies occidentales, les dépenses du gouvernement canadien devraient remonter à 21.6 p. 100 du produit national brut tendanciel, soit un niveau quand même encore sensiblement inférieur à celui de 1975-1976. Il est prévu que cette proportion diminuera continuellement d'ici 1987-1988.

Par quel artifice de l'esprit, monsieur le Président, les députés de l'opposition peuvent-ils conclure à l'inconséquence du gouvernement en matière financière? Encore une fois la réalité est tout autre. En période de faiblesse cyclique, la hausse du déficit atténuée sensiblement la baisse du niveau global d'activité et permet de s'assurer que les difficultés avec lesquelles sont aux prises les particuliers pendant une récession ne sont pas excessives. Tout effort visant à annuler les répercussions automatiques de la récession sur le solde budgétaire n'aurait d'autre effet que d'aggraver la récession.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît! On me fait remarquer que le député, semble-t-il, serait en train de lire un texte préparé à l'avance, ce qui n'est pas la coutume à la Chambre. Le député peut consulter occasionnellement des notes ou il peut citer un document, pourvu qu'il en donne la source, mais il ne peut pas lire un texte écrit à l'avance.

M. Garant: En fait, monsieur le Président, en période de ralentissement économique, il appartient au gouvernement de prendre des mesures discrétionnaires pour réduire les impôts et accroître les dépenses afin de soutenir le niveau d'activité économique. Entre 1975 et 1978, le déficit fédéral a sensiblement augmenté afin de stimuler l'économie; mais de 1979 à 1981, on a assisté à une réduction constante du déficit. S'il n'y avait pas eu de récession en 1982, monsieur le Président, celui-ci aurait continué à baisser.

Le fait que le déficit contribue à amortir les fluctuations cycliques de l'économie n'est pas du tout incompatible avec l'obtention d'un déficit dont le niveau tendanciel répond et répond grandement aux besoins à long terme de l'économie. Et c'est cela, monsieur le Président, que les députés de l'Opposition, avec leur raisonnement à courte vue, ne peuvent comprendre.

Enfin, le bouquet de leur argumentation, c'est lorsqu'ils prétendent que le déficit du gouvernement canadien est inflationniste et contribue à faire monter les taux d'intérêt. Encore une fois la réalité ne concorde nullement avec ces affirmations.

L'évolution de la situation depuis 1981, monsieur le Président, démontre qu'il n'y a pas de rapport net entre les déficits et l'inflation, pas plus qu'il n'y en a entre les déficits et les taux d'intérêt. En fait, la hausse récente du déficit fédéral s'est accompagnée d'une diminution considérable de l'inflation. Également, les taux d'intérêt sont de beaucoup inférieurs aux sommets qu'ils avaient atteints avant la récession et ce, malgré la hausse du déficit fédéral.

Tout cela prouve, monsieur le Président, que les déficits peuvent être un outil de gestion budgétaire économique efficace et approprié en périodes de ralentissement. Quant aux propositions de l'Opposition, je dois avouer très franchement qu'il m'a été impossible de les concilier. Comment peuvent-ils prétendre avoir sérieusement l'intention de réduire encore plus le déficit, alors que les rares propositions concrètes qu'ils ont exprimées au cours de la dernière année vont dans le sens de la réduction des revenus du gouvernement, ou dans celui de l'augmentation des dépenses gouvernementales . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre! Le temps de parole de l'honorable député est écoulé. L'honorable député d'Ontario (M. Fennell) a la parole.

[Traduction]

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'aurais voulu vérifier combien de fois j'ai pris la parole au sujet d'une motion de clôture au cours des cinq dernières années. La clôture est un mécanisme inventé par le parti libéral pour nous la boucler. C'est inadmissible pour le Parlement, pour mes électeurs et pour tous les Canadiens. On a abusé de ce mécanisme, et il faut mettre fin à ces abus.

Nous venons d'entendre un discours prononcé par un député ministériel. Je regrette de lui dire que les données statistiques qu'il a citées sont totalement erronées. Je me demande s'il a déjà assisté à une séance du comité des finances. A-t-il même jamais lu des statistiques? De toute façon, il se trompait sur toute la ligne. Par exemple, il a dit que, en 1978, il a fallu augmenter le déficit. En fait, le déficit a diminué cette année-là par rapport à l'année précédente. J'ignore où il est allé chercher ses chiffres, monsieur le Président, mais ils sont complètement faux.

Nous discutons du pouvoir d'emprunt et l'on veut nous imposer le baillon. Le 31 mars tombe le week-end prochain. Le 31 mars de l'année qui a précédé l'arrivée au pouvoir de l'actuel premier ministre (M. Trudeau) et de sa bande, le déficit total du pays était de 18 milliards de dollars. Dans un an, la dette nationale aura atteint dix fois cette somme, soit plus de 180 milliards de dollars. Le pays est en faillite, monsieur le Président. Ce gouvernement est vidé. Il ne fait absolument rien pour améliorer le sort du secteur privé.

Le dernier orateur a dit que c'est le secteur privé qui doit nous sortir du pétrin. Il y a 92 p. 100 de notre épargne personnelle qui sert à financer le gouvernement. Cela nous laisse 8 p. 100. Comment le secteur privé peut-il soutenir la concurrence et offrir des prix raisonnables?

• (1620)

Il est ridicule d'imposer la clôture alors que l'on discute d'une mesure qui porte sur un sujet aussi important. Elle aura des répercussions sur tous les jeunes Canadiens et sur leurs enfants durant plusieurs générations. J'ai cinq enfants. Mes petits-enfants auront un jour à rembourser cette dette, et ils